

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 juin 2025

Présents : Dominique GAHIER, Françoise MORIN, Denis MUNEROT, Véronique CHARMASSON, Caroline DULAC, Geneviève POINTELIN, Elisabeth VINIT.

Absents : Christian LHUILLIER excusé, Philippe FOURNIER, Nicolas PIQUET

Secrétaire de séance : Denis MUNEROT

Ordre du jour :

1- Approbation du précédent compte-rendu

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

2 – PLUI : arrêté de notification du projet

La phase de préparation du plan Local d'Urbanisme Intercommunal se termine et fait l'objet d'une notification aux élus par la prise d'un arrêté. Ce n'est en aucun cas une validation définitive. A ce stade, nous donnons un avis favorable mais assorti des demandes d'ajustement suivantes :

- Révision des règles d'aménagement de la parcelle principale proposée en zone à urbaniser à court terme (zone 1 AU) dont la superficie fait l'objet d'une réduction importante suite à une opération immobilière
- Par conséquent, révision du zonage avec l'intégration d'une nouvelle parcelle en zone urbaine ancienne (zone UA) (en compensation de la perte évoquée).

L'ensemble des conseils municipaux de la communauté de communes doivent se prononcer d'ici le 15 juillet. Après une instruction complémentaire, le PLUI fera l'objet d'une enquête publique dès l'automne prochain.

Vote à l'unanimité des membres présents

3 -Projet chalet : choix de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO)

Après consultation, la proposition du SIDEC est retenue. Ce syndicat au service des communes nous accompagnera tout au long du projet.

Vote à l'unanimité des membres présents

4 – Assainissement collectif : choix du prestataire

Dans le cadre de la gestion de notre assainissement collectif selon le principe de la Délégation de Service Public (DSP) et en commun avec les communes d'Arbois, Mesnay et Pupillin, c'est la Société de Gérance et de Distribution d'eau (SOGEDO) qui est retenue. Ce changement sera effectif pour la facturation 2026.

Vote à l'unanimité des membres présents

5 – Eau potable de Vauxelle : réparation du captage

Depuis quelque temps, des fuites ont été constatées sur le bassin de décantation du captage de Vauxelle. Afin de préserver la ressource, il devenait nécessaire de procéder à une réparation. Après consultation, un devis d'un montant de 440 € HT est validé.

Vote à l'unanimité des membres présents

Questions et informations diverses

1 – Projet SFR pour la téléphonie mobile à Vauxelle

La demande de travaux de raccordement par ENEDIS est validée.

Nous sommes en attente de la version définitive du contrat ainsi que de la demande de travaux. A suivre.

2 – Réfection de murs

En complément des travaux évoqués lors du précédent conseil, sont rajoutés les reprises sur le mur de l'ancienne école au niveau du petit portail et sur le mur du cimetière au niveau de la fontaine. Après consultation, le devis global d'un montant de 6608,20 € est retenu.

Une demande de subvention a été adressée au Conseil Départemental (20 % attendu).

Précision : pour tout travaux, un montant minimum de 5000 € HT est nécessaire pour être éligible à subvention. (Ceci explique cela...)

Vote à l'unanimité des membres présents

Fin du conseil à 21h15

Prochain conseil le jeudi 10 juillet à 20h00

Le secrétaire



Le maire



INFO PRATIQUE

RESTRICTION DE CIRCULATION

En raison des « Journées Portes Ouvertes » organisées par le caveau BACCHUS les 28 et 29 juin 2025, la circulation sera interdite au droit du N° 2 et du N° 4 de la rue de La Boutière du samedi 08h00 au dimanche 20h00

Une déviation sera mise en place par la rue de l'Ecole, la rue du Pin et la rue du Château pour les deux sens de circulation.

Merci pour votre compréhension